

INTRODUCTION À LA STRATÉGIE TERRITORIALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE LA COMMUNAUTÉ DES TERRITOIRES CIRCULAIRES



L'AREC EST UN DÉPARTEMENT DE L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49

DÉCEMBRE 2022

41.22.03



institutparisregion.fr



INTRODUCTION À LA STRATÉGIE TERRITORIALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Compte-rendu de l'atelier de la communauté des territoires circulaires

Décembre / 2022

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49

www.institutparisregion.fr

Crédit photo de couverture : © Syctom / 4vents, D. Grandemange

Ce compte-rendu présente les principaux enseignements de l'atelier Introduction à la stratégie territoriale d'économie circulaire : Présentation du référentiel Economie circulaire, qui s'est déroulé le 10 novembre 2022.

L'ensemble des supports est visible sur le lien suivant : <https://www.ared-idf.fr/evenements/introduction-a-la-strategie-territoriale-deconomie-circulaire-presentation-du-referentiel-eci-et-retours-dexperience/>

PROGRAMME

DU 10 NOVEMBRE 2022

9h30 : INTRODUCTION

- **Thomas Hemmerdinger**, chargé de projet Transition Energétique et Economie circulaire, **AREC Île-de-France**, Institut Paris Region
- Présentation du cadre régional d'accompagnement des territoires circulaires : **Anne-Sophie de Kerangal**, cheffe de service économie circulaire et déchets, **Région Île-de-France**

9h45 : ÉLABORER UNE STRATEGIE TERRITORIALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Articuler et mobiliser les plans territoriaux : **Thomas Hemmerdinger**, chargé de projet Transition Energétique et Economie circulaire, **AREC Île-de-France**, Institut Paris Region
- Retours d'expérience

10h55 : PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL ECi DE L'ADEME

- Présentation du référentiel par l'ADEME Île-de-France : **Valérie Jouvin**, cheffe du Pôle Villes et Territoires Durables et **Pauline Le Fur**, référente Territoires Engagés Transition Ecologique à l'**ADEME Île-de-France**
- Retours d'expérience

Sommaire

Introduction : le cadre régional d'accompagnement des territoires pour l'économie circulaire	03
Partie 1 - Élaborer sa stratégie territoriale d'économie circulaire	04
1 - Articuler et mobiliser les plans territoriaux	04
2 - Retours d'expérience	04
3 - Questions/ Réponses et Retours d'expérience	05
Partie 2 - Référentiel Économie circulaire de l'ADEME	07
1 - Présentation du référentiel Économie circulaire de l'ADEME	07
2 - Retours d'expérience	07
Liste des participants et participantes	09

INTRODUCTION

Le cadre régional
d'accompagnement pour
l'économie circulaire

Intervenants et intervenantes

- **Thomas Hemmerdinger**, chargé de projet transition énergétique et économie circulaire, **AREC Île-de-France**
- **Anne-Sophie de Kerangal**, cheffe de service économie circulaire et déchets, **Région Île-de-France**

Cet atelier s'inscrit dans la nouvelle [Communauté des Territoires circulaires](#), réseau initié par la Région Île-de-France, avec l'ADEME Île-de-France, la DRIEAT Île-de-France, la Banque des Territoires, le SYCTOM et l'AREC Île-de-France qui en assure la coordination.

La Communauté est un lieu d'échanges et d'accompagnement des collectivités territoriales ou acteurs territoriaux s'engageant à déployer et mettre en œuvre des stratégies, feuilles de route et / ou actions en matière d'économie circulaire sur leur territoire. Elle s'inscrit dans l'objectif de la [SREC](#) d'accompagner 100% des territoires franciliens vers l'économie circulaire.

L'objectif de cet atelier est de partager des retours d'expérience de collectivités ayant élaboré ou étant en cours d'élaboration de leur stratégie, et de présenter le référentiel Economie circulaire de l'ADEME qui permet d'outiller et de cadrer ces démarches, afin de présenter les déclinaisons territoriales de l'économie circulaire.

Partie 1 - Élaborer sa stratégie territoriale d'économie circulaire

1 - Articuler et mobiliser les plans territoriaux

Thomas Hemmerdinger, chargé de projet transition énergétique et économie circulaire, AREC Île-de-France.

Dans le cadre d'une étude sur les démarches territoriales d'économie circulaire en Île-de-France, l'AREC a observé les différentes démarches économie circulaire au sein de plusieurs plans et stratégies territoriales, principalement auprès d'intercommunalités, mais également auprès d'autres porteurs publics (comme des mairies) ou privés (comme des clubs d'entreprises).

Les stratégies territoriales d'économie circulaire restent le degré d'engagement le plus fort en matière d'économie circulaire. Par l'AMI CITEC de l'ADEME, plusieurs Communautés d'agglomération franciliennes ont lancé leur propre stratégie. Ces stratégies sont systématiquement adaptées aux collectivités porteuses, en fonction des flux priorités sur leur territoire, mais aussi des services en charge de cette stratégie : elle peut être animée par la direction de l'environnement, mais aussi par la direction du développement économique voire par un ou une chargé.e de mission auprès de la Direction générale des services pour faciliter la transversalité de la stratégie.

Une étude de métabolisme urbain peut venir compléter une stratégie territoriale. Elle peut tant la précéder qu'en faire partie, dans le but de mieux connaître les leviers de son territoire, par exemple sur les flux de matières à prioriser ou les acteurs à mobiliser. Il est possible de réaliser une étude de métabolisme à plusieurs niveaux, de l'échelle du quartier à l'échelle d'une région. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'une étude de métabolisme est également réalisable dans des zones rurales, par exemple à l'échelle des Parcs Naturels Régionaux (PNR).

L'Île-de-France est une des régions françaises où le plus d'études ont été réalisées. Vous pouvez retrouver l'étude de l'IPR sur les études de métabolisme urbain [ici](#).

Les démarches d'écologie industrielle et territoriale sont également un bon outil pour mobiliser la thématique de l'économie circulaire sur son territoire, mais également les acteurs privés qui sont

souvent porteurs de ce type de démarche. On observe depuis quelques années une nette progression du nombre de démarches recensées en Île-de-France.

Il existe d'autres démarches obligatoires (PCAET et PLPDMA) et volontaires (PAT notamment pour les biodéchets ou les circuits courts) déjà existantes sur les territoires, auxquelles il est possible d'ajouter des actions ou axes d'économie circulaire.

2 - Retours d'expérience

• *Anne-Sophie de Kerangal, cheffe de service économie circulaire et déchets, Région Île-de-France : Stratégie territoriale en faveur de l'économie circulaire (SREC) adoptée en 2020.*

• *Valérie Charles, cheffe de projet éco-activités, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO) : Stratégie territoriale d'économie circulaire en cours d'élaboration, adoption prévue pour début 2023.*

• *Cosima Malandrino, chargée de mission Economie circulaire et Climat, Etablissement Public Territorial d'Est Ensemble : Stratégie territoriale d'économie circulaire valide entre 2019 et 2021.*

Cette séquence a été divisée en trois retours d'expérience. Ci-dessous sont présentés les principaux enseignements de ces démarches.

Enseignements communs

• Précéder sa stratégie par un diagnostic de territoire ou une étude de métabolisme urbain. Cela permet de mieux comprendre son territoire : ses acteurs, ses ressources, ses flux, etc. Cela peut également permettre d'identifier une compétence ou une ressource levier de son territoire afin de prioriser sa stratégie.

- Exemples :

- Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise : territoire industriel, il est donc pertinent d'agir sur l'écologie industrielle et territoriale.
- Etablissement Public Territorial d'Est Ensemble : de nombreux chantiers sont en cours, il est donc pertinent d'agir sur le BTP et la

question de la circularité des chantiers.

• Se saisir d'une « étincelle » ou d'une opportunité : pour GPSEO et Est Ensemble, l'AMI CITEC a constitué une opportunité pour lancer une démarche économie circulaire en parallèle d'une démarche climat. L'accompagnement proposé a notamment permis de convaincre les élu.e.s.

• S'assurer d'un portage politique fort et pérenne. Celui-ci peut prendre plusieurs formes :

- Un.e élu.e délégué.e explicitement au sujet d'économie circulaire, comme c'est le cas pour le Conseil régional d'Île-de-France
- Ou un groupement d'él.u.e.s référent.e.s pour le sujet. GPSEO a par exemple désigné l'él.u Développement Durable et l'él.u Développement Economique pour porter ce sujet.

• Désigner des moyens humains proportionnés : dans le cas d'une intercommunalité, il faut au moins un équivalent temps plein pour porter le sujet. L'ADEME peut apporter des subventions pour le financement d'un poste.

• Faire le choix d'une stratégie générale et durable, qui dépasse le seul domaine de l'environnement. Il est possible de reprendre des actions déjà existantes dans les documents stratégiques de la collectivité (par exemple, PCAET ou PLPDMA). Il faut pour cela mobiliser l'ensemble des directions considérées comme pertinentes, du niveau politique au niveau des équipes techniques.

• Ajouter un axe dédié à l'exemplarité de sa collectivité.

• Co-définir et co-construire sa démarche avec les acteurs de son territoire :

- C'est ce que GPSEO a décidé de faire en organisant des phases de concertation pour co-construire sa stratégie.
- Est Ensemble a regretté d'avoir consulté les acteurs de son territoire uniquement pendant la phase d'état des lieux.

• Définir une gouvernance interne précise et transversale : il est recommandé de définir plusieurs niveaux de gouvernance :

- Une équipe projet composée d'une équipe projet transversale, d'un.e ou des élu.e.s référent.e.s en plus de référent.e.s désigné.e.s dans les directions concernées.
- Potentiellement des groupes de travail thématiques.
- Une équipe de suivi de la stratégie ouverte à d'autres directions et composée d'un plus grand nombre d'él.u.e.s :

○ GPSEO considère que ces élus permettent à la fois de mobiliser un plus grand nombre de directions mais également de représenter les communes de la Communauté urbaine.

○ GPSEO s'interroge encore sur l'ouverture de son COPIL à des partenaires extérieurs, mais uniquement pour la phase de mise en œuvre et non pas pour la phase d'élaboration.

• Assurer un suivi de sa stratégie afin d'engager sa mise en œuvre. Cela peut passer par :

- Des réunions régulières avec l'équipe de suivi afin de faire un bilan des actions menées et de définir les prochaines actions à réaliser.
- Des feuilles de route définies chaque année.

Difficultés rencontrées

• Est Ensemble constate que l'élaboration de plusieurs plans d'économie circulaire en parallèle apporte une forme d'éparpillement, tant dans les actions que dans la gouvernance de ses différentes stratégies territoriales. Il préconise aujourd'hui de ne se concentrer que sur une unique stratégie de planification. C'est ce qu'il va faire en adoptant un volet Economie circulaire dans son PCAET en 2023.

3 - Questions / Réponses et Retours d'expérience

Pierre Morandini, Directeur de l'Environnement à l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol

Tout comme Grand Paris Seine et Oise et Est Ensemble, Paris Terres d'Envol a identifié un levier prioritaire : le développement de l'écologie industrielle et territoriale, par la mobilisation de ses 26 zones d'activités d'économie.

Il a cependant été constaté qu'un des plus gros obstacles dans la démarche est l'absence de portage politique. Elle retarde la démarche, car il manque une commande politique infusant dans les services, empêchant notamment la constitution d'une équipe interne pluridisciplinaire. En parallèle, il n'existe pas l'occurrence du terme « économie circulaire » dans les documents de planification du territoire, ce qui permettrait pourtant de légitimer les actions d'économie circulaire auprès du politique.

Grand Paris Seine et Oise précise que même si les documents stratégiques ne font pas nécessairement référence au terme « économie circulaire », il est possible que des actions listées relèvent de l'économie circulaire sans que cela soit explicité. Il est possible de s'appuyer sur ces outils pour convaincre le politique.

Est Ensemble ajoute que trouver des financements permet souvent de rassurer des élu.e.s. Dans le cas de son territoire, le fait que son voisin, Plaine Commune, soit lancé dans le même type de démarche a notamment permis de convaincre ses élu.e.s.

Le Conseil régional d'Île-de-France ajoute qu'un diagnostic territorial ou un métabolisme urbain permet aux élu.e.s de prendre conscience des enjeux ressources sur leur territoire.

A noter : Appel à projets Investissement Territorial Intégré (ITI) par le FEDER. Pour plus d'informations, contactez aac-iti-2022@iledefrance.fr.

Partie 2 – Référentiel Économie circulaire de l'ADEME

1 - Présentation du référentiel Economie circulaire de l'ADEME

Valérie Jouvin, cheffe du Pôle Villes et Territoires Durables et Pauline Le Fur, référente Territoires Engagés Transition Ecologique à l'ADEME Île-de-France.

Le [référentiel Economie circulaire](#) (ou ECi) de l'ADEME est un outil centralisé permettant d'accompagner le déploiement d'une politique territoriale d'économie circulaire, mais également d'évaluer ses avancées en progressant de façon continue, de prioriser ses actions et enfin de mobiliser et fédérer les différents services autour d'un outil unique.

Cet outil permet de mesurer l'avancée d'une collectivité par cinq paliers. Il s'adresse à toute collectivité et syndicat, qui peut créer un compte librement et gratuitement. Un audit est réalisé tous les quatre ans afin de mesurer l'avancée de la collectivité, audit qui est ensuite approuvé par une commission indépendante.

Ces dernières années, un appui méthodologique était proposé par un Appel à Manifestation d'Intérêt CITEC. Être lauréat de cet AMI donnait ainsi accès à un accompagnement personnalisé dans la construction d'une stratégie transversale ECi et CAE. Aucune nouvelle session de cet AMI n'est prévue à cette date.

Cependant, plusieurs formations pour la prise en main du référentiel et de l'outil seront organisées en Île-de-France au cours de l'année 2023. Toutes les informations sont disponibles [ici](#).

Ce référentiel fait partie du Programme Territoires Engagés en Transition Ecologique (TETE) qui contient deux volets : le volet Climat Air Energie (CAE) et le volet ECi. Il est intéressant, à terme, de faire des passerelles entre ces deux volets afin d'élaborer une politique véritablement transversale et complète.

Plus d'informations accessibles [ici](#).

2 - Retours d'expérience

• *Valérie Charles, cheffe de projet éco-activités, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO).*

• *Cosima Malandrino, chargée de mission Economie circulaire et Climat, Etablissement Public Territorial d'Est Ensemble.*

• *Bérangère Mainfroid, Directrice adjointe Transition Ecologique, Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud.*

• *Valérie Jouvin, cheffe du Pôle Villes et Territoires Durables, ADEME Île-de-France.*

Méthodologie à retenir

• D'abord se saisir de l'outil. Cela permet d'éviter de recontacter les autres directions, et permet ainsi de ne pas les sursolliciter.

• Repérer en amont les actions qui peuvent entrer dans le référentiel pour aider les chargé.e.s de mission concerné.e.s.

• Organiser une réunion de présentation du référentiel à ces chargé.e.s de mission et répartition des tâches.

• Remplissage du référentiel avec la définition d'une date butoir en amont.

• Présentation des résultats, à la fois en COTEC et en COPIL.

Difficultés identifiées

• Il peut être fastidieux de remplir le référentiel : difficulté à identifier les catégories où renseigner ses informations, existence de doublons.

• L'outil en tant que tel n'est pas facilement exploitable pour réaliser un diagnostic territorial, car il n'y a pas d'entrée ressources, d'entrée secteurs d'activité, ou d'entrée par compétence de la collectivité.

• Certaines preuves demandées dans le cadre de l'audit peuvent être difficile à fournir. Il est cependant possible d'apporter des justificatifs prouvant que l'action est en cours de réalisation. Il existe également des preuves pouvant faire « office » des preuves demandées.

Précision

Les communes peuvent s'inscrire dans la démarche du référentiel Economie circulaire de l'ADEME.

Liste des participants et participantes

AUBIN Marie-Agnès, Responsable Transition Énergétique, Ville de Neuilly-sur-Marne

ANTIFORA Arnaud, Conseiller en gestion des déchets, Conseil départemental de l'Essonne

ALEM Aïda

BARDON Stéphanie, Cheffe de mission Economie Sociale et Solidaire, Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre

BRYANT Mathilde

BURGERMEISTER Thomas

CHARNY Carine, Chargée de mission Recherche de financements, Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines

CLAIRAY Annabelle, Chargée de mission Economie circulaire et économie sociale et solidaire, Métropole du Grand Paris

CIOFOLO Solène, Gestionnaire au Service Economie circulaire et Déchets, Région Île-de-France

CHARLES Valérie, Cheffe de projets Eco-activités, Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

CRUSSON Jonathan, Chargé de Développement Economique, Mairie de Gennevilliers

DE KERANGAL Anne-Sophie, Cheffe du service Economie circulaire et Déchets, Région Île-de-France

DEVESCOVI Silvia, Cheffe de projets Cycle Terre, Ville de Sevran

DIAKITE Marielle, Référente Investissements Territoriaux Intégrés, Région Île-de-France

DUBOIS Manon, Responsable de patrimoine, Etablissement Public Foncier Île-de-France

DUBUIS Christine, Directrice générale adjointe, Ville de Suresnes

DUFAU Marc, Chef de projets Economie verte, DRIEAT

FLIPO Anne-Sophie, Consultante, WelcomEurope

GUEIT Patrick, Chargé de mission Développement Economique, Parc Naturel Régional du Vexin français

GUILLOU Elisa, Cheffe de projets Investissement Territorial Intégré, Plaine Commune

JOUVIN Valérie, Cheffe du Pôle Villes et Territoires Durables, ADEME Île-de-France

HEMMERDINGER Thomas, Chargé de projets Economie circulaire, AREC Île-de-France

LAMPERTI Audrey, Chef de projets Prospective et Développement au sein de la Direction Déchets et Propreté urbaine, Communauté d'agglomération Cergy Pontoise